

St-Barth^{n° 45} INFO

www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr

MARS - AVRIL 2024

DOSSIER p. 18

2024 : UN BUDGET ENGAGÉ ET MAÎTRISÉ





édito

Dominique BRÉJEON,
Maire & Vice-président
d'Angers Loire Métropole

“ C'EST DE LA
RESPONSABILITÉ
INDIVIDUELLE QUE
VIENDRA L'INTÉRÊT
COLLECTIF.”

Chères Bartholoméennes,
chers Bartholoméens,
Cet édito me permet régulièrement de commenter l'actualité de notre commune, cette fois-ci, au moment où je vous écris ces quelques lignes, nos agriculteurs manifestent devant les préfectures et sur les autoroutes.

En charge des Affaires Agricoles à Angers Loire Métropole, ces événements m'évoquent quelques réflexions que j'aimerais partager avec vous. Lors de la cérémonie des vœux du maire, j'esquissais l'importance du Projet Alimentaire Territorial de la communauté urbaine à laquelle nous adhérons au niveau communal. Ses objectifs ambitieux proposent plus d'autonomie territoriale, de manger sainement avec une alimentation "durable".

Soit.

De l'idée, il nous faut passer à l'acte. L'action nécessite une collaboration à tous les niveaux, et comme le dit l'expression : il nous faut agir "de la fourche à la fourchette".

Comment ?

Nous, élus, nous pouvons intervenir au niveau local : la protection du foncier agricole, la densification urbaine, la gestion de nos ressources en eau, les bonnes pratiques en restauration scolaire, sur l'éducation des enfants... Autant de leviers qui permettent d'avancer.

Nous, citoyens, nous pouvons aussi avoir notre rôle, c'est de la responsabilité individuelle que viendra l'intérêt collectif.

Notre politique agricole dépend largement de la politique européenne. On peut entendre la lourdeur administrative et la demande de simplification des dossiers, l'égalité de traitement d'un pays à l'autre, la révision des quotas, une juste rémunération du travail, pour ne citer que le primordial. Nous devons changer de paradigme sans nul doute.

Faut-il encourager le protectionnisme territorial, le libre-échange ?

N'y a-t-il pas un juste milieu à trouver ? Le bon sens pourrait-il nous guider ? Autant de questions qui nous obligent à la vigilance et le devoir de nous informer et de choisir notre avenir. Pour cela, nous avons un rendez-vous important le 9 juin 2024 : nous sommes appelés aux urnes pour voter pour nos députés européens. L'Europe peut nous paraître une nébuleuse lointaine mais n'oublions pas qu'elle gère notre quotidien dans de nombreux domaines.

Avec cette pensée citoyenne, votre Maire.

Dominique BRÉJEON

3 EN CE MOMENT

9 TRAVAUX



10 ACTU

17 SERVICE PUBLIC



18 DOSSIER



22 EXPRESSION LIBRE

23 ASSOCIATIONS

St-Barth^{n°45}
INFO

Rédactrice en chef : Elsa MENU - Directrice de la publication : Séverine GABORIAU

Rédaction : Elsa MENU, Rachel LE GOFF, en collaboration avec les services.

Création/conception : STUDIOERICOM www.studioricom.com - Impression : Vincent Imprimeries

Photographies : Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou, Freepik, Pixabay

Contact : communication@ville-stbarth.fr

Régie publicitaire : Contact +, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Philippe Josi, 06 12 70 06 17

Tirage : 5700 exemplaires - numéro ISSN : 1624 - 0731 - dépôt légal : Mars 2024

Hôtel de Ville : 02 41 96 12 80 / contact@ville-stbarth.fr



+ d'info sur le
site de la ville



Téléchargez
l'application
de la ville



@villesaintbarthelemydanjou



@saintbarthelemydanjou



@lciBarth



EN CE MOMENT



UNE SOIRÉE autour de l'emploi

LA DEUXIÈME ÉDITION DE JOB DATING BY NIGHT AURA LIEU LE VENDREDI 19 AVRIL, DE 16H À 21H AU VILLAGE PIERRE RABHI (VPR).

L'équipe jeunesse du VPR et la Mission Locale Angevine (MLA) organisent un Job dating by night à destination des 18-25 ans, vendredi 19 avril. Entre 16h et 21h, des stands seront installés entre le VPR et L'Annexe, et inviteront les jeunes à la recherche d'un emploi, saisonnier ou non, à venir se renseigner et prendre contact avec les employeurs présents. Trois secteurs qui recrutent seront représentés : l'industrie (Randstad dont Hitachi), l'hôtellerie-restauration (Réso Val-de-Loire) et les services à la personne (Maison et Services, Nounou Adom).

Les professionnels du VPR et de la MLA seront là pour les guider dans leur recherche et des parrains de la MLA leur apporteront des conseils individualisés pour l'élaboration de CV, lettre de motivation et pour l'entretien d'embauche. Des offres d'emploi seront à consulter dans la salle du VPR et une large documentation sera à disposition sur la législation, la mobilité, le logement, la formation... Pour les mineurs à partir de 16 ans, il sera possible d'accéder à des offres pour des jobs d'été dans les domaines agricoles ou de l'animation. De même, des informations utiles pourront être données sur le BAFa, le baby-sitting ou encore sur toute expérience à valoriser sur son CV, tels que les chantiers de jeunes ou le bénévolat. ■



Vendredi 19 avril
16h à 21h



**Pour les demandeurs
d'emploi**
âgés de 18 à 25 ans

Renseignements auprès de l'Info Jeunes :
au 02 41 96 91 74 ou pjj@ville-stbarth.fr

AGENDA

Coup
de
Cœur

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

**MERCREDI 20 MARS
À PARTIR DE 9H15**

LE VILLAGE PIERRE RABHI FAIT SON CINÉMA

À l'occasion de La Fête nationale du Court métrage, le Village Pierre Rabhi (VPR) organise des séances de projection le mercredi 20 mars au VPR. Destinées à tous les publics et tous les âges, des projections thématiques s'enchaîneront tout au long de la journée, avec pour fil rouge la cohésion et la solidarité. À noter, des projections jeune public à partir de 3 ans en matinée, ou bien une séance à 15h30 en version audiodécrite et sous-titrée pour les sourds et malentendants seront proposées. À 20h30, « Le VPR fait tout un cinéma » clôturera cet événement cinématographique avec une sélection de courts métrages.

Retrouvez le programme détaillé sur le site internet de la ville.

Village Pierre Rabhi

**VENDREDI 1^{ER}
ET SAMEDI 2 MARS**

20h30

Ça dégénère / Cie Moi j'dis ça j'dis rien
Espace culturel Pierre Audouys

SAMEDI 2 MARS

10h à 12h

Sensibilisation parent-
enfant de 3 à 5 ans
École de cirque
La Carrière

SAMEDI 2 MARS

14h

Concours de belote / UNC
Salle de la Gemmetrie

SAMEDI 2 MARS

16h à 16h15

Matuvu, scène ouverte
Médiathèque

SAMEDI 2 MARS

18h

Tournoi de palets en
laiton / Saint-Barth Gym
Complexe de la Cressonnière

DIMANCHE 3 MARS

15h

Ça dégénère
Cie Moi j'dis ça j'dis rien
Espace culturel
Pierre Audouys



DU 4 AU 8 MARS

14h à 17h

Structure aqualudique
Centre aquatique
La baleine bleue

MARDI 5 MARS

19h à 19h45

Séance d'aquagym
Centre aquatique
La baleine bleue

DIMANCHE 10 MARS

10h à 13h

Braderie printemps-été
Jumeaux et Plus 49
Salle de la Gemmetrie

MERCREDI 13 MARS

17h30

Les p'tits vus
4 ans et + / Médiathèque

MERCREDI 13 MARS

18h30

Réunion publique
Projet de liaison douce
Angers - Pignerolle
Hôtel de ville

JEUDI 14 MARS

Après-midi

Visite d'un atelier
d'enluminure / sortie
aînés
Village Pierre Rabhi

JEUDI 14 MARS

20h30

Candide 1.6 / Gabriel Um
Collectif 1.5 / THV

VENDREDI 15 MARS

17h30

Téléphones et tablettes,
b-a-ba et bla-bla
Médiathèque

SAMEDI 16 MARS

9h30 à 12h30

Le C.L.U.B. / Flop
et Julie Dumons
Place Jean XXIII

SAMEDI 16 MARS

10h à 13h30

Atelier parent, un temps
pour soi / Atelier cuisine
avec Bruno Couderc
Dans le cadre
du Grand Festin
Animation Famille
du Village Pierre Rabhi
Espace colibris

AGENDA

SAMEDI 16 MARS

15h

Conférence :
Petites histoires
de la Grande histoire
Marc Lefrançois
Médiathèque

SAMEDI 16 MARS

16h et 20h30

Cabaret des parents
d'élèves / APEL
Ste Marie St Guillaume
THV

MERCREDI 20 MARS

à partir de 9h15

Fête du court métrage
Village Pierre Rabhi

MERCREDI 20 MARS

17h30

Un printemps en
musique / avec le Siam
Médiathèque

MERCREDI 20 MARS

20h30

La liberté du patin
Cie Mêtis / THV

JEUDIS 21 ET 28 MARS

Matin

Bilans de santé
gratuits / IRSA
Animation aînés du
Village Pierre Rabhi

VENDREDI 22 MARS

12h30

Table d'hôtes à l'Étape
Dans le cadre
du Grand Festin
Espace colibris

VENDREDI 22 MARS

20h30

Glück auf ! / Rodolphe
Burger, Erik Marchand
et Mehdi Haddab / THV

SAMEDI 23 MARS

9h à 12h

Balade-cueillette suivie
d'un atelier de cuisine
Dans le cadre
du Grand Festin
Parc de Pignerolle

SAMEDI 23 MARS

9h15 à 17h

Bourse aux vêtements
enfants été
Amicale Laique
Espace Pierre Audouys

SAMEDI 23 MARS

9h30 à 12h30

Repair café
Village Pierre Rabhi

SAMEDI 23 MARS

14h30

Dictée
Salle de la Gemmetrie

DIMANCHE 24 MARS

14h

Loto / ACL Jules Ferry
Salle de la Gemmetrie

DIMANCHE 24 MARS

14h à 17h

Après-midi jeux de société
Animation Famille
du Village Pierre Rabhi
Espace colibris

MARDI 26 MARS

Après-midi

Connaissance du
monde / La Grèce
Animation aînés du
Village Pierre Rabhi

MARDI 26 MARS

18h

Le Club / romans
Médiathèque

MARDI 26 MARS

20h30

Nox et Point zéro
Léa Vinette
et Cie Amala Dianor
Soirée partagée / THV

CULTURE

SPORTS

LOISIRS

ANIMATION

VENDREDI 5 AVRIL 19H À 21H

DEVINE-MOI SI TU PEUX !

Un vendredi par mois, l'Annexe ouvre ses portes aux ados à partir de 14 ans, pour discuter et partager une soirée conviviale autour d'une thématique. Après la mobilité internationale et la soirée zéro tabou, l'Espace ados propose un temps autour du développement des compétences psycho-sociales intitulé « Devine-moi si tu peux ! ». À partir d'un jeu du type Blanc Manger Coco, il s'agira pour les jeunes de travailler des stratégies pour faire face aux situations difficiles, voire stressantes du quotidien et mieux gérer ses émotions. Inscription conseillée auprès de Léa ou Fabien par mail à vpr-jeunesse@ville-stbarth.fr ou au 06 68 86 00 37.

Annexe



AGENDA

RDV
DANS VOTRE
QUARTIER

SAMEDI 6 AVRIL
10H À 12H

VISITE DES QUARTIERS PETITE GARE / JOLIOT CURIE / VICTOR HUGO

La municipalité invite les habitants du secteur Petite gare, Joliot Curie et Victor Hugo à venir rencontrer les élus en participant à la visite du quartier, le samedi 6 avril, de 10h à 12h. Le point de départ est fixé à 10h à la Petite Gare. À travers un circuit déterminé à l'avance, les élus et les habitants pourront échanger sur les problématiques du quartier. L'occasion d'aborder les points forts en matière de qualité de vie et d'expliquer les projets en cours ou à venir.

Rdv à la Petite Gare

DU 28 MARS AU 7 AVRIL

Vauvert en sculptures
Espace artistique de l'Anjou

JEUDI 28 MARS

14h

Croisière sur le Rhin
Film amateur de Gilles
Tardivel / Animation aînés
du Village Pierre Rabhi
Salle de la Gemmetrie

JEUDI 28 MARS

20h30

La Conquête / Cie À / THV

MARDI 2 AVRIL

20h30

Et demain le ciel
Cie Les Oyates / THV

MERCREDI 3 AVRIL

17h

Les p'tits racontages
0-4 ans / Médiathèque

VENREDI 5 AVRIL

17h30 et 19h

Atelier culinaire
et conférence : Une
alimentation durable
et de qualité accessible
à tous ? / Dans le cadre
du Grand Festin / Espace
colibris et Médiathèque

VENREDI 5 AVRIL

19h à 21h

Soirée Devine-moi si tu peux
Espace ados / L'Annexe



VENREDI 5 ET SAMEDI 6 AVRIL

20h30

De bonnes raisons
Cie La Voite / THV

SAMEDI 6 AVRIL

10h à 12h

RDV dans votre quartier
Petite gare / Joliot Curie
Victor Hugo
Rdv à la Petite Gare

SAMEDI 6 AVRIL

10h à 12h

Portes ouvertes
de l'école maternelle
Pierre et Marie Curie

SAMEDI 6 AVRIL

10h à 17h

Portes ouvertes de
Loisirs et Créations
Salle culturelle
de la Cressonnière

SAMEDI 6 AVRIL

16h à 16h15

Matuvu, scène ouverte
Médiathèque

DIMANCHE 7 AVRIL

10h à 12h

Balade autour des
plantes sauvages
Dans le cadre
du Grand Festin
Parc de Pignerolle

MARDI 9 AVRIL

18h30

Soirée de lancement
« Mon restau
responsable »
Accueil de loisirs
Planète Enfants

MERCREDI 10 AVRIL

16h et 17h15

Ateliers origami
Pascale Moulié
Médiathèque

MERCREDI 10 AVRIL

18h30

Ronces / Cie Kokeshi
THV

JEUDI 11 ET MARDI 16 AVRIL

Après-midi

Rencontre avec le foyer
de vie Kypseli
Animation aînés du
Village Pierre Rabhi

AGENDA

DU 11 AU 21 AVRIL

Vie et formes
Espace artistique d'Anjou

VENREDI 12 AVRIL

15h à 18h30

Portrait de cuisinier
club photo
de l'Amicale Laïque
Dans le cadre
du Grand Festin
Médiathèque

VENREDI 12 AVRIL

20h30

Les cent
prochaines années
Albin de la Simone
THV

SAMEDI 13 AVRIL

9h15 à 17h

Bourse aux vêtements
adultes été
Amicale Laïque
Espace Pierre Audouys

SAMEDI 13 AVRIL

11h

Visite du théâtre
spéciale jeune public
Les Infiltrés / THV

SAMEDI 13 AVRIL

13h30

Concours de belote
Échanges et Solidarité
Maison de quartier
La Paperie

SAMEDI 13 AVRIL

15h

Rencontre d'auteur
Camilla Gallapia
Médiathèque

MARDI 16 AVRIL

20h30

Monte-Cristo
Cie La Volige / THV

MERCREDI 17 AVRIL

20h

Réunion publique
annuelle / THV

VENREDI 19 AVRIL

Après-midi

Rencontre avec les
habitants de la résidence
Cocoon'Âges
Animation aînés du
Village Pierre Rabhi

VENREDI 19 AVRIL

16h à 21h

Job dating by night
Espace ados et MLA
Village Pierre Rabhi

VENREDI 19 AVRIL

20h

Des histoires sous la
couette / Médiathèque

SAMEDI 20 AVRIL

9h30 à 12h30

Repair Café et Troc tes
plantes / Village Pierre Rabhi
SAMEDI 20 AVRIL

15h et 17h

Albatros / Théâtre
clandestin / Avec le THV
Médiathèque

DU 22 AVRIL AU 3 MAI

Stages de natation pour
enfants débutants / Centre
aquatique La baleine bleue

DU 22 AVRIL AU 3 MAI

10h à 12h30 /
14h à 17h / 10h à 17h

Stage d'initiation aux arts
du cirque à partir de 5 ans
École de cirque La Carrière

LUNDI 22 AVRIL

9h30 à 18h30

Journée à Terra Botanica
Animation Famille du Village
Pierre Rabhi

CULTURE

SPORTS

LOISIRS

ANIMATION

SAMEDI 13 AVRIL
15H

RENCONTRE AVEC CAMILLA GALLAPIA, AUTRICE

Camilla Gallapia, autrice de la BD *Fille d'alcool* (éd. Larousse), sera présente à la médiathèque le samedi 13 avril à 15h. Dans cette BD très sensible, Camille Gallapia nous raconte son histoire et nous confronte aux difficultés que peuvent connaître les proches de personnes dépendantes. Cette rencontre sera suivie d'un échange avec l'association Al-Anon. Gratuit, sur réservation au 02 41 93 35 30.

Médiathèque



©Marianne Dorell



Barreau d'Angers

Tel. 02.41.76.25.44 / Port. 06.64.81.74.16
stephaneboudet.avocat@orange.fr

11 rue de Verdun
St-Barthélémy-d'Anjou (49124)

SELARL d'Avocat au Capital social de 2000 € - RCS Angers 839 713 930



Cloisons sèches - Plafonds - Faïence
Isolation thermique & phonique
Aménagement de combles

M.LIVENAIS Gino
Tél. 06 82 49 39 40 - 02 41 32 02 66
Z.A.C 15 rue du Bon Puits - 49480 St Sylvain d'Anjou
Mail. gino.livenais@orange.fr



Particuliers, Collectivités, Immobiliers **Dépollution**

Curage réseaux	Tests étanchéité des conduits
Débouchage d'urgence canalisations	Postes de relevage : Entretien et maintenance
Vidange fosses septiques toutes eaux	Nettoyage cuves à fioul
Bacs à graisse	Dégazage / Epreuve
Avaloirs	Découpage évacuation Neutralisation de cuves
Vide-ordures : Nettoyage et désinfection	Nettoyage séparateur hydrocarbure
Inspection télévisée réseaux tous diamètres	Dépollution d'urgence après sinistre

contact@a-m-a.fr

5 rue du Paon - ZI la Romanerie Nord - 49124 St Barthélémy d'Anjou

Tél. 02 41 69 00 93 - www.a-m-a.fr

RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE

Mercredi 17 avril 2024
20h au THV

Présentation du bilan de mandat
et des projets à venir en présence
des élus du Conseil municipal



Soirée à retrouver en différé
sur www.st-barth.tv



Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h



L'entreprise Boisneau se propose pour tous vos travaux de **Rénovation, Construction ou Entretien !**

A partir de
Septembre :
Ramonage

02 41 43 79 18 www.boisneau.fr



16 Boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS
SIRET : 42031311600014

- Couverture
- Châssis de toit
- Zinguerie
- Désamiantage
- Bardages
- Isolation des combles
- Démoussage

TRAVAUX

RÉFECTION DE L'ACCUEIL DU VILLAGE PIERRE RABHI

Au 2^e trimestre 2024, le Village Pierre Rabhi sera en travaux pour une durée d'environ 5 mois afin de refaire l'accueil du bâtiment. L'objectif de ces travaux est d'améliorer l'ergonomie du lieu, à la fois pour les usagers du CCAS mais aussi pour les agents qui y travaillent. Aussi, l'entrée principale actuelle sera transformée en véritable espace d'accueil pour les usagers. De plus, un « espace familles », co-construit avec les habitants sera créé. Ces travaux seront également l'occasion d'améliorer la sécurité du site. Pendant le réaménagement, les services du Village Pierre Rabhi resteront accessibles. L'entrée se fera par l'arrière du bâtiment.



TRAVAUX EN COURS



RESTAURATION DU TABLEAU DE L'ÉGLISE

L'église héberge un tableau datant de la deuxième moitié du XVII^e siècle et classé au titre des monuments historiques. Celui-ci décrit la mort d'une religieuse de Fontevrault. Afin de procéder à sa restauration, ce tableau a été décroché en décembre dernier. Il reviendra à son emplacement entre juin et septembre.



PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

Fin février et début mars, le service des espaces verts plantera des haies bocagères (exclusivement des essences locales) à Chauffour et dans le quartier de la Jaudette. L'objectif est de créer un environnement favorable à la biodiversité et à la nidification des oiseaux. Cette action sera conduite avec l'aide des enfants des Temps d'Activités Périscolaires.



LA RUE HÉLÈNE BOUCHER EN TRAVAUX

Depuis janvier et jusqu'à juin, la rue Hélène Boucher est en travaux. Les objectifs sont multiples : améliorer la sécurité des piétons et cyclistes, mieux dimensionner la rue pour apaiser les vitesses et intégrer une partie des eaux pluviales. Ces travaux permettront également de renouveler et enfouir certains réseaux. Des arbres seront plantés en alignement.



BARTH

Pour signaler les incidents sur l'espace public, faites appel à BARTH.

Application disponible sur Google Play Store et Apple Store.

CONSEIL MUNICIPAL



Le conseil a voté l'installation d'une deuxième phase de système de vidéoprotection dans la commune.

COMPTE RENDU du 30 janvier 2024

LA VIDÉOPROTECTION EN PHASE 2

Souhaitant préserver la sécurité des personnes et des biens et lutter contre l'insécurité, la ville a décidé de déployer un dispositif de vidéoprotection sur la voie publique autour de certains bâtiments municipaux. La 1^{re} phase, débutée au 2^e semestre 2023, s'achève. Pour la réalisation de la 2^e phase, la commune sollicite le soutien financier de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (FIPD), programme S « Sécurisation ». L'installation de la vidéoprotection nécessite aussi une autorisation préfectorale et la validation de la Commission Départementale de VidéoProtection (CDVP).

ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAENR)

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables incite les communes à identifier des « zones d'accélération » pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable : éolienne (terrestre et en mer), solaire (photovoltaïque, thermique et thermodynamique), biomasse (bois-énergie, déchets), hydraulique et géothermie. Les habitants d'Angers Loire Métropole ont été invités à se prononcer lors d'une concertation publique. En parallèle, les élus ont également contribué aux propositions. Les zones ainsi identifiées seront, à terme, intégrées dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. ■

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 26 MARS 2024

EN DIRECT PUIS EN DIFFÉRÉ SUR ST-BARTH.TV

Posez votre question à contact@ville-stbarth.fr.

REPORT DE COLLECTES

En raison du Lundi de Pâques, la collecte d'ordures ménagères du mardi 2 avril est reportée au mercredi 3 avril. De même, la collecte du tri est décalée au vendredi 5 avril au lieu du jeudi 4.



UN LABEL POUR LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Le Village Pierre Rabhi a obtenu en décembre le label « Guid'Asso Orientation », un réseau constitué de structures locales qui orientent, informent et accompagnent les associations. Ce label est un réseau national d'appui qui permet de coordonner au niveau local différentes structures d'accompagnement suivant leurs missions. Il vous sera présenté lors de l'inauguration le 19 mars du nouveau lieu associatif, *Le Coin Assos*, situé au 51 place Jean XXIII.

LE PRINTEMPS DE LA BALEINE BLEUE

Les stages de printemps se dérouleront du 22/04 au 03/05. Inscrivez votre enfant dès le samedi 6 avril de 9h à 11h30 puis aux heures d'ouverture. Pendant les vacances, une séance d'aquatraining aura lieu le mardi 23/04 et aquagym le 30/04. Inscriptions à partir du 8 avril aux heures d'ouverture. À noter, le centre aquatique sera ouvert le lundi 1^{er} avril de 9h à 13h. En revanche, il sera fermé le mercredi 1^{er} mai.

LA FUTURE RÉSIDENCE SERVICES en co-construction

Pour accompagner les habitants dans tous les âges de la vie, la municipalité a choisi de conduire une politique d'habitat forte, innovante et co-construite.

Le projet d'hébergement adapté aux seniors prendra la forme d'une résidence services. Cette future résidence dédiée aux seniors se construit en concertation avec la Ville, le Village Pierre Rabhi, un panel d'experts sur l'avancée en âge et une dizaine d'âinés Bartholoméens. La résidence services permettra à des retraités de continuer à vivre de manière indépendante tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé. Cette nouvelle offre d'habitat située à la Reux comprendra 54 logements privés, associés à des services collectifs, tels que la restauration, le ménage, ou encore des animations qui se dérouleront dans un espace commun. Attendant à la résidence, un collectif de 16 logements sociaux aura également accès aux services proposés.

DES ATELIERS PARTICIPATIFS

Afin de répondre aux attentes et principes de vie des futurs résidents, 5 ateliers ont été co-construits avec les habitants, les élus, le promoteur, les architectes, l'aménageur, le constructeur et le futur gestionnaire de la résidence, Kazalis. Ce travail a permis de définir l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs ainsi que l'offre de services proposés (présence humaine, animation, restauration, tisanerie, lingerie, ménage...).

Les premiers travaux devraient débuter fin 2024 pour une livraison en 2026. ■



RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE

Les élus invitent les Bartholoméens à la réunion publique annuelle qui aura lieu le mercredi 17 avril à 20h au THV. Ce traditionnel rendez-vous fixé par la municipalité permet chaque année de faire le point et d'échanger ensemble, entre élus et habitants, sur les projets réalisés, en cours et à venir dans notre ville. L'occasion d'expliquer, d'échanger, de partager autour de questions touchant à la vie municipale et citoyenne.

LA DÉMARCHE « MON RESTAU RESPONSABLE »

L'éducation à la santé est l'un des axes majeurs du projet éducatif de territoire. Aussi, accompagnée par Papillote & Cie et la commune de Saint-Clément-de-la-Place, la ville rejoint la démarche *Mon Restau Responsable*, dédiée à la restauration collective. Les restaurants impliqués dans cette démarche s'engagent à proposer une cuisine de qualité respectueuse de l'environnement.

4 critères sont pris en compte : le bien-être des convives, l'assiette responsable, les écogestes, l'engagement social et territorial. Des actions autour de l'alimentation durable se dérouleront au sein des restaurants des écoles publiques ainsi qu'à l'accueil de loisirs Planète Enfants. Une soirée de lancement officialisera les objectifs et les actions sur les 2 ans à venir, le mardi 9 avril, à 18h30 à Planète Enfants.



Depuis le 27 février et jusqu'au 8 juin, les équipes municipales et les élus concoctent un programme autour de la nourriture. Après « Portraits de rue » et « Les Corres'pondances », les Explorations de la Vi(II)e convient les habitants à assister à des ateliers et animations autour de la nourriture, avec en point d'orgue, un banquet et un ciné-concert le 8 juin prochain. Ces différents événements sont le prolongement d'actions pérennes mises en place par la municipalité et nourrissent un projet plus vaste à l'échelle de la commune, autour du bien manger, qui se manifeste notamment dans le système éducatif bartholoméen.

L'ÉDUCATION À LA SANTÉ

Dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire (PEDT), la Ville a rejoint la démarche « Mon Restau Responsable » qui labellise les restaurants de collectivités s'engageant pour une cuisine de qualité respectueuse de l'environnement. Plusieurs actions sont menées tout au long de l'année sur les temps périscolaires et à l'accueil de loisirs autour de l'alimentation et du gaspillage alimentaire : ateliers cuisine, ateliers jardinage, repas partagé entre les résidents de la maison de retraite Bon Air et les enfants de l'accueil de loisirs... Les tout-petits ne sont pas en reste puisque le Relais Petite Enfance et le Multi-accueil l'Îlot câlin organisent des actions de sensibilisation autour de l'alimentation : ateliers cuisine, découvertes gustatives, participation à la semaine du goût... Enfin, en cette année particulière autour de l'alimentation, des cycles de 3 ateliers parents-enfants autour de la cuisine équilibrée sont organisés par l'école maternelle Jules Ferry et le Village Pierre Rabhi, pour les familles de l'école. ■



PRÉPARONS ENSEMBLE le grand festin

LE PREMIER SEMESTRE DE CETTE ANNÉE 2024 EST MARQUÉ PAR UN TEMPS FORT SUR L'ALIMENTATION ET DU BIEN MANGER. DIFFÉRENTS ATELIERS, CONFÉRENCES, ANIMATIONS... SONT PROPOSÉS AUX BARTHOLOMÉÉENS PAR L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA VILLE. ON VOUS EN DIT PLUS, POUR VOUS METTRE L'EAU À LA BOUCHE !



ATELIER CUISINE POUR LES PARENTS

Samedi 16 mars de 10h à 13h30 à l'Espace colibris
Le Village Pierre Rabhi propose un atelier cuisine sur le thème des légumineuses (lentilles, pois, haricots secs...), avec Bruno Couderc, chef cuisinier, dans le cadre des animations « parent, un temps pour soi ». Cet atelier est un temps de répit pour permettre aux parents de réaliser une activité avec d'autres parents. Un mode de garde est assuré par des animateurs pour les enfants de 0-12 ans.

*Sur réservation au Village Pierre Rabhi :
02 41 96 12 60.*



ACTU



UN GRAND FESTIN LE 8 JUIN

Pour clôturer ces 3 mois de rendez-vous autour de la nourriture et du bien manger, vous êtes invités à une journée de clôture le samedi 8 juin au Jardin de Cocagne.



DES ATELIERS CULINAIRES

La journée sera ponctuée de divers ateliers autour de la préparation de fouées et de leur garniture, animés par Lucie Noirault, cheffe cuisinière pour la structure *Merci Boulette !* et Annabelle Cesbron, en charge de l'accueil des artistes et de la cuisine au THV. Au programme, fabrication de beurre, de pâtons de fouées, de farces avec des fruits et légumes du Jardin de Cocagne Angevin et cuisson des fouées. En parallèle, le Jardin de Cocagne Angevin ouvrira ses portes de 10h à 17h.

UN GRAND REPAS PARTAGÉ

Dès 19h30, le THV vous invite à un grand dîner en plein air sur l'esplanade du Jardin de Cocagne Angevin. La ville met à disposition des sachets de graines de radis produites par La ferme Sainte-Marthe. Servez-vous dans les différentes structures municipales, semez les graines et récoltez vos magnifiques radis. Enfin, apportez-les le 8 juin et dégustez les farces et fouées réalisées lors des ateliers.

A 21H, CONCERT DU GROUPE LA COLLECTEUSE

LA COLLeCTeUSe joue un répertoire de chansons recueillies depuis des années par Carine Henry, chanteuse de ce quartet. Elle a glané des chants du monde, les a recréés et s'est inspirée des rencontres et des histoires, pour les transmettre et les partager.

A 22H30, CINÉ-CONCERT : MON PALAIS EST UN PAYSAGE

Accompagné par les paroles et la musique du groupe Alice, ce ciné-concert mêlant documentaire, fiction et poésie, nous entraîne au fil des saisons, sur les traces de paysans engagés pour des cultures de qualité. Il nous fait découvrir des réseaux actifs et inventifs qui revendiquent un rapport plus respectueux à la Terre. ■

Ateliers et repas gratuits, sur inscription auprès du THV au 02 41 96 14 90. ...
Concert et ciné-concert, entrée libre et gratuite. ...



LE THÈME DE

CONFÉRENCE-CUISINÉE

Vendredi 5 avril

Atelier culinaire à 17h30 à l'Espace colibris

Conférence à 19h à la médiathèque

La médiathèque de la Ranloue propose un atelier culinaire d'1h30, suivi d'une conférence et d'échanges avec Gilles Daveau ainsi que des témoignages du tiers-lieu « C'est bio l'Anjou ». Gilles Daveau est consultant et formateur en « cuisine alternative ». Il proposera des solutions culinaires concrètes, pratiques et efficaces, ainsi qu'une mini-dégustation.

Sur réservation à la médiathèque :
02 41 93 35 30.



BALADE-CUEILLETTE ET ATELIER CUISINE AU PARC DE PIGNEROLLE

Samedi 23 mars de 9h à 12h suivi
d'un pique-nique partagé

Le THV et Frédéric Michenet, cueilleur de plantes sauvages et herboriste, propose une balade-cueillette en pleine nature suivie d'un atelier de cuisine. Vous y apprendrez à reconnaître et accommoder les principales plantes sauvages comestibles du printemps, dans des recettes simples et ludiques, pour le plus grand plaisir de vos proches ! Nous vous proposons d'emmener votre pique-nique pour clore cette matinée conviviale.

Sur réservation au THV - 02 41 96 14 90.

RIEN NE SE JETTE !

Venez réparer vos appareils en panne au **Repair Café**

samedis 23 mars et 20 avril
de 9h30 à 12h30
au Village Pierre Rabhi

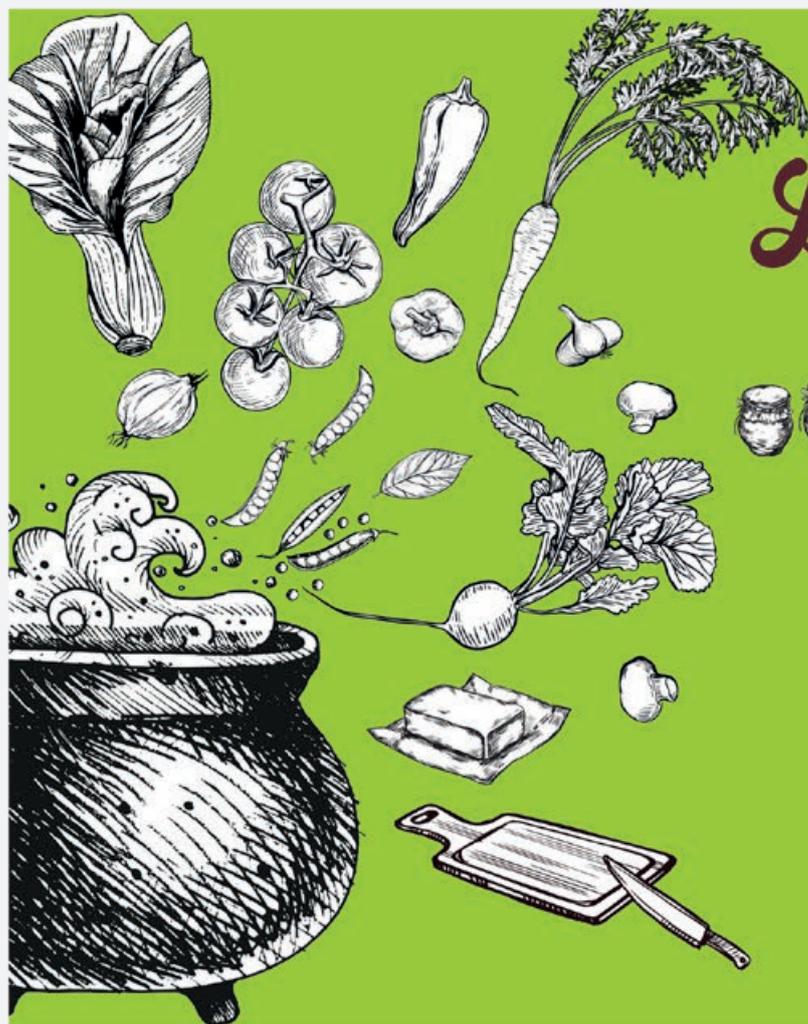


et venez échanger vos plants à **Troc tes Plantes**

samedi 20 avril
de 9h30 à 12h30
au Village Pierre Rabhi



Renseignements au 02 41 96 12 60



Les Explorations de la Vi(II)e

Le Grand Festin

Du 27 février
au 8 juin 2024

Scannez pour découvrir
le programme



POMPES FUNÈBRES Dolorès Goliot

Organisation des obsèques 24 h/24 7j/7
Accès toutes chambres funéraires
Prévoyance obsèques

36, route de Beaufort
49124 St-Barthélemy d'Anjou
Tél. 02 41 54 97 86
www.marbrerie-goliot-angers.fr

N° Hab. : 15-40-321

HYPNOTHÉRAPIE

Depuis 1 an, Pierrick Peltier s'est installé dans le cabinet KABS situé au 33 rue de la Taillanderie. Il pratique plusieurs sortes d'hypnose et ses accompagnements sont variés, de la confiance et l'estime de soi aux troubles dépressifs, en passant par les addictions, douleurs chroniques, traumas divers...

L'hypnothérapeute reçoit à partir de 11 ans, sur RDV tous les jours 18h-21h, samedi 9h-21h.

Ouvert les jours fériés.

www.ppeltier-hypnose-angers.fr

Tél. : 06 19 64 43 55.

UN LIEU POUR LES GOURMANDS ET LES GOURMETS

Antoine Pagé a ouvert en décembre son épicerie fine, Dénicheur de Gourmandises, au 11 rue de Verdun. On y trouve plus d'une centaine de thés et infusions en vrac et sachets individuels, des cafés torréfiés, du chocolat, une large gamme de produits d'épicerie fine sucrée et salée, des épices, vins, bières et jus de fruits locaux, que l'on peut déguster au salon de thé. Ouvert du mardi au samedi 9h30-19h.

Tél : 06 44 86 79 32

Fb : @Dénicheur de Gourmandises.

VENEZ TESTER VOTRE ORTHOGRAPHE

Un groupe de bénévoles, avec l'appui du Village Pierre Rabhi, vous invite à participer à la prochaine dictée, le samedi 23 mars à 14h30 salle de la Gemmetrie. Cette 10^e édition portera sur l'histoire de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Possibilité de garde d'enfants sur demande lors de l'inscription au 02 41 96 12 60.



LES INFILTRÉS, des acteurs culturels en herbe

Ils sont 6 enfants âgés de 9 à 11 ans et s'appellent Amélie, Rose, Liam, Lilye, Argan et Lucien. Ce sont les Infiltrés du THV. Pendant 1 an, ils accompagnent l'équipe du théâtre sur la saison 2023-2024, dans chaque corps de métier : programmation, médiation, communication, technique, cuisine, billetterie... Au-delà de la découverte du monde du spectacle, les enfants sont au cœur de la vie du théâtre et se positionnent en véritables acteurs du projet culturel. Écoutés, ils occupent une place à part entière au THV. Une expérience grandissante, à tous niveaux !

UN SPECTACLE PROGRAMMÉ PAR LES INFILTRÉS

La collaboration démarre par un séjour au festival d'Avignon, où les jeunes ont la lourde tâche de choisir un spectacle pour figurer dans la saison culturelle du THV ! Cette année, c'est la Cie Oyates qui avait emporté l'adhésion des Infiltrés avec *Et demain le ciel*, que le public aura l'occasion de découvrir le mardi 2 avril à 20h30. Ce spectacle donne la parole à 12 adolescents qui racontent leur besoin de rêver le monde de demain et dont la formidable énergie laisse penser que tout est possible !

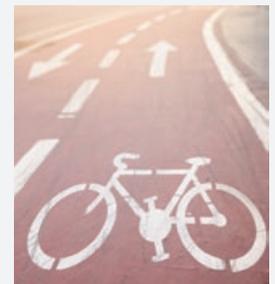
Membres de l'équipe à part entière, les Infiltrés proposeront également une visite du THV pour les enfants à partir de 6 ans et leurs parents, le samedi 13 avril à 11h. Cette visite a été imaginée et conçue par les enfants. Pour devenir les prochains Infiltrés du THV sur la saison 2024-2025, les pré-inscriptions ont déjà débuté. ■

Plus d'infos auprès de Maud Pierre dit Lemarquand :
02 41 96 87 20 - m.pdl@thv.fr



PROJET DE LIAISON DOUCE ANGERS-PIGNEROLLE

Une réunion publique d'information sur le projet de liaison douce reliant Angers à Pignerolle aura lieu le mercredi 13 mars à 18h30, dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville. Animée par Angers Loire Métropole, cette réunion permettra d'informer les habitants sur les travaux d'aménagement du prolongement de la voie verte depuis la petite gare, route d'Angers, jusqu'à la route de Beaufort, en empruntant des pistes cyclables et des voies partagées. La 1^{re} phase d'exécution des travaux devrait démarrer en 2025.



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL des Enfants est élu



Le 19 janvier avait lieu l'élection du nouveau **Conseil Municipal des Enfants**. 14 enfants en classe de CM1 et CM2 représentant les 4 écoles de la ville vont porter la parole de leurs camarades. Ils travailleront dans 2 commissions, l'une autour de la citoyenneté et l'autre sur l'environnement, pendant les 2 années à venir. Ils seront accompagnés par les élus de la ville, en fonction des thématiques de travail.

LISTE DES ÉLUS PAR ÉCOLE

École Saint Guillaume > CM1 : Noé KONE et Thomas KLAEYLE / CM2 : Ambre DUGUÉ et Adèle COUSSEAU

École La Jaudette > CM1 : Théo TISSET BAJUM et Hugo FIUMEDI / CM2 : Flavie LEMOINE et Lila TAILLANDIER

École Jules Ferry > CM1 : Aybiké ABASZADE et Line MEIGNAN / CM2 : Logan BERTON

École Pierre et Marie Curie > CM1 : Ikram BAH / CM2 : Sylvie DIAFOUKA et Lorie YONDO BODFUNGA

RETOUR SUR LE DERNIER MANDAT

Les nouveaux conseillers prennent le relais du CME élu en 2022. Ce dernier a mis en place différents projets, notamment : une journée citoyenne avec déambulation à vélo pour améliorer les pistes cyclables, une collecte de dons pour l'Ukraine, la participation au repas des aînés et à différents temps intergénérationnels. ■



LES VENDREDIS DE L'ANNEXE

Depuis le début d'année, le service jeunesse du Village Pierre Rabhi propose un nouveau rendez-vous : un vendredi soir par mois, il organise une soirée thématique à destination des 14 ans et plus. Cet accueil gratuit permet de proposer des soirées libres ou des soirées sur des sujets importants pour les jeunes. L'objectif est d'échanger et de s'informer, dans la convivialité et de façon ludique. Aussi, le 26 janvier, les jeunes ont échangé sur la question de la mobilité à l'international, le 5 avril ils travailleront sur leurs réactions lors de situation de stress, ou encore, le 14 juin, ils s'exprimeront et débattront autour de situations du quotidien qui visent à faire de bons choix (santé, sexualité...).

Pour en savoir plus :

vpr-jeunesse@ville-stbarth.fr ou 02 41 96 12 60.



S'inscrire sur les listes électorales

3 cas de figure

1 Nouvelle arrivée sur la commune

Inscription en ligne sur le site internet : www.service-public.fr
ou inscription au guichet de la mairie avec un justificatif d'identité
et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

2 Déménagement au sein de la même commune

RDV en mairie avec un justificatif
de domicile de moins de 3 mois.

3 Inscription automatique

Pour les jeunes de 18 ans
ayant effectué leur recensement
citoyen à l'âge de 16 ans
et pour les personnes
naturalisées françaises.



Prochaines élections

Les élections
européennes auront
lieu le 9 juin 2024.

Pour pouvoir voter
lors de ces élections,
il faut s'inscrire sur
la liste électorale avant
le 6^e vendredi qui
précède le 1^{er} tour,
**soit le
vendredi 3 mai 2024.**

VOTER sur la commune

POUR POUVOIR VOTER, IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE LA COMMUNE. POUR CELA, IL FAUT ÊTRE MAJEUR, ÊTRE CITOYEN FRANÇAIS OU CITOYEN NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE (POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ET MUNICIPALES) ET JOUIR DE SES DROITS CIVILS ET POLITIQUES. L'INSCRIPTION ÉLECTORALE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CITOYENS FRANÇAIS.



Le budget 2024
de la Ville est de
17 101 000 €

2024 : UN BUDGET ENGAGÉ ET MAÎTRISÉ

LE BUDGET 2024 A ÉTÉ VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL, LE 19 DÉCEMBRE DERNIER. LE MAINTIEN DU CONTEXTE INFLATIONNISTE QUE NOUS CONNAISSONS DEPUIS PLUS D'UN AN INCITE LA MUNICIPALITÉ À CONSERVER UNE GRANDE MAÎTRISE DES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES. DANS CE CONTEXTE CONTRAINT, LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ, HÉRITÉE D'UNE GESTION RIGOUREUSE CES DERNIÈRES ANNÉES, PERMET UN BUDGET 2024 ENGAGÉ POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ, ET TOURNÉ VERS DES PROJETS D'AVENIR.

UN CONTEXTE TOUJOURS CONTRAINT

C'est dans un contexte contraint que ce budget 2024 s'est construit. Si l'inflation sera moins élevée en 2024 (prévision à +2,6 %) qu'en 2023 (+4,9%), elle influence toujours fortement le budget communal, se manifestant par des hausses budgétaires importantes dans certains secteurs. Par exemple, avec l'évolution du coût des matières premières, les charges supportées par la commune pour la restauration scolaire sont en hausse de 48 000 € (+ 15 % au 01/09/2023 et + 8% au 01/09/2024). Par ailleurs, la suppression de la taxe d'habitation a fortement diminué l'autonomie financière des communes qui repose aujourd'hui sur les propriétaires via la taxe foncière.

DES PRIORITÉS POLITIQUES MAINTENUES

Malgré ce contexte, la municipalité tient à traduire les priorités politiques du mandat à travers ce budget 2024. La Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou offre un niveau et une qualité de

services uniques pour une commune de cette taille dans le département : centre aquatique, THV, médiathèque, police municipale, politiques éducatives et sociales très développées. Malgré les contraintes **financières, tous les services sont maintenus et adaptés aux besoins de la population.**

Pour protéger les ressources des habitants, la commune n'a procédé à **aucune hausse des taux d'imposition depuis 14 ans** et maintient une politique tarifaire très attractive de ses services pour permettre à la population d'y accéder le plus largement possible. ...



12 893 000 €

BUDGET 2024 DE FONCTIONNEMENT



4 208 000 €

BUDGET 2024 D'INVESTISSEMENT

DOSSIER

Dominique Bréjeon,
maire



À Saint-Barthélemy-d'Anjou, malgré un contexte contraint, nous sommes satisfaits de voter un budget sécurisant mais également tourné vers l'avenir. Nous avons construit ce budget 2024 en pensant à la qualité de vie des habitants, à la qualité des services publics que nous leur proposons, à la préservation de leur niveau de vie mais aussi en y intégrant des projets favorisant la transition écologique. L'ensemble de ces thématiques sont indispensables au bien-vivre ensemble.

... La politique de rénovation thermique des bâtiments se poursuit.

Après l'école maternelle Jules Ferry en 2023, l'école Jules Ferry élémentaire et l'ancien BAM (Bassin d'Apprentissage Mobile) seront rénovés énergétiquement en 2024, et le complexe sportif de la Cressonnière en 2025. Le schéma directeur immobilier et énergétique en cours d'élaboration permettra la mise en œuvre d'un plan d'entretien des bâtiments en fonction des usages.

Les dépenses prévues au budget 2024 sont destinées à accompagner la vie

quotidienne de tous les usagers. Elles ont pour objectif de soutenir :

- la petite enfance (exemple : hausse de la subvention à Pigeon Vole),
- les écoliers Bartholoméens (exemples : rénovation thermique de l'école Jules Ferry élémentaire, étude sur la renaturation de la cour de l'école Pierre et Marie Curie...)
- les jeunes (exemple : rénovation de l'Annexe, création d'un skatepark / pumptrack)
- tous les habitants à travers le soutien aux actions de lien social portées par le VPR. ■

QUELQUES ACTIONS emblématiques en 2024



Travaux de **requalification complète de l'accueil du Village Pierre Rabhi** pour améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents : 220 000 €.

Hausse du budget consacré à **la propreté de la ville** pour renforcer l'entretien des espaces : 36 000 €.

Création d'un **skatepark et d'un pumptrack** pour offrir un espace de pratique libre des sports de glisse : 462 000 €.

Travaux ou études afin de poursuivre **le programme de rénovation thermique et fonctionnelle du patrimoine municipal** : 148 000 € pour la gestion technique des bâtiments, 260 000 € pour la rénovation de l'ancien BAM, 100 000 € de diagnostics et d'études techniques pour l'éco-complexe de la Cressonnière.

Budget d'investissement alloué aux projets du **Rucher Citoyen** afin de concrétiser les actions de participation citoyenne : 30 000 €.

En soutien à la vie associative, **ouverture de l'espace associatif partagé au 51 place Jean XXIII**, maintien du montant des subventions aux associations.

Reconduction des Renc-arts pour offrir des animations aux Bartholoméens : 30 000 €.

Création d'une **aire de jeux pour la petite enfance** afin de proposer plus d'espaces de jeux pour les enfants : 35 000 €.

Engagement de la deuxième phase de déploiement de la **vidéoprotection** : 155 000 €.

Enfin, les budgets annexes suivant ont été ou seront votés : **THV** : 897 000 €, **CCAS** : 1 186 000 € prévisionnels et « **lotissement Ardoises Puy Heaume** » : 540 000 €. ■

3 questions à



Johan
Charruau,
adjoint
aux finances

COMMENT LA VILLE PRÉSERVE-T-ELLE LE POUVOIR D'ACHAT DES HABITANTS ?

La municipalité fait notamment le choix de maintenir ses taux de fiscalité pour la 14^e année consécutive. La pratique de tarifications raisonnables permet également l'accès de tous les habitants aux services proposés par la collectivité.

COMMENT LA VILLE PROPOSE DES SERVICES PUBLICS FINANCIÈREMENT ACCESSIBLES ET QUALITATIFS ?

Pour faciliter l'accès aux services publics à tous, la ville a voté une hausse de la subvention attribuée au Village Pierre Rabhi ainsi qu'une hausse de celle attribuée à la Crèche parentale Pigeon Vole afin de maintenir une offre de garde des jeunes enfants sur le territoire communal. Nous avons également fait le choix d'une évolution de la tarification des services périscolaires et de la restauration inférieure à la progression des coûts dans le secteur. L'objectif est de continuer à protéger les foyers les plus modestes et ainsi conserver un service public de proximité et accessible.

QUELLE POLITIQUE A-T-ELLE MIS EN PLACE POUR MAÎTRISER SES FINANCES ?

La Ville a choisi de diversifier ses financements par une recherche active de subventions et un recours maîtrisé à l'emprunt. Ainsi, depuis 2020, nous avons obtenu 2 500 000 € de subventions dont 533 849 € pour la transformation du Parc de l'Europe et 1 276 412 € pour les travaux de rénovation thermique des écoles maternelle et élémentaire Jules Ferry. Un recours à l'emprunt est prévu fin 2024 pour la première fois depuis 2012.

COMMENT LA MUNICIPALITÉ construit son budget ?



Établir le budget d'une collectivité est un travail de longue haleine, qui va bien au-delà du vote en conseil. C'est un travail qui s'engage dès la fin d'été pour les services et les conseillers municipaux. Les élus travaillent en concertation avec les agents pour proposer un budget, par secteur d'activité, à la fois réaliste et qui prenne en compte les ambitions politiques du mandat. Le budget par secteur est présenté dans chaque commission municipale, puis fait l'objet d'arbitrages politiques. Il est également débattu (lors du Débat d'Orientations Budgétaires) en conseil municipal, avant son vote dans les semaines suivantes.

Au sein de ce budget, certaines dépenses sont obligatoires. Il existe par exemple une enveloppe pour l'entretien du patrimoine courant, votée chaque année, afin de garder en bon état les bâtiments publics. D'autres dépenses font l'objet de choix politiques et permettent de mettre en œuvre les objectifs des élus. Pour réussir à financer les grands projets, la municipalité et les services travaillent toute l'année à la recherche de recettes et subventions.

Alors que les collectivités peuvent voter leur budget jusqu'au 15 avril de chaque année, la Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou fait le choix de procéder à son vote au mois de décembre, afin de pouvoir engager des dépenses dès le mois de janvier. ■



Sur les **2 millions d'Euros** engagés pour la rénovation thermique de l'école Jules Ferry élémentaire, **80 %** seront financés par des subventions.



ST-BARTH NATURELLEMENT

En février, les élèves des 4 écoles de St-Barthélemy-d'Anjou ont investi leur rôle de membre du Conseil Municipal des Enfants. Un mandat pour représenter tous les enfants de la commune et s'initier à la vie politique et citoyenne. 2 ans pour nous, élus de la majorité, à nous nourrir de leurs contributions, à les guider, les accompagner et leur donner confiance.

A quoi servent les élus ? Quel est leur quotidien ? Comment s'appliquent-ils à défendre l'intérêt collectif ? Des questions que vous avez sans doute déjà entendues, voire posées. Voici la réponse que nous avons envie de transmettre aux enfants.

L'égalité des chances, le vivre ensemble et la prise en compte des besoins de chacun guident notre mission d'élu. La gestion d'une ville est un défi constant qui se construit grâce à des heures de travail, d'abnégation, d'investissement, de rencontres avec les habitants (réunions de quartier, cafés citoyens, réunions publiques, rencontres individuelles ou thématiques, présence aux AG des associations), de réunions (avec les services, des partenaires, des spécialistes), de lectures, de confrontations d'idées (bureaux municipaux hebdomadaires,

conseils et commissions au niveau municipal et communautaire, comités syndicaux du SIAM ou conseils d'administration du CCAS). Il est impossible de satisfaire chacun dans son individualité. Nous sommes à l'écoute de ceux qui s'expriment, mais allons également vers ceux qui s'expriment peu. Il est indéniable que, dans toute prise de décision, il y aura toujours des personnes insatisfaites, mais nous refusons de laisser les intérêts individuels dicter le futur de notre ville.

Notre devoir consiste à prendre des décisions éclairées qui permettent de garantir le bien-être de tous, de construire l'avenir en tenant compte du plus grand nombre. Nous assumons nos choix de gestion car ils sont portés par l'intérêt général, il nous faut être pédagogues. Notre objectif est de préserver la qualité de vie pour l'ensemble des habitants, et cela sans être guidés par des dogmes ou pressions quelconques. Chers conseillers municipaux du CME nous nous efforcerons de vous montrer la voie de l'intégrité, de la transparence et de l'éthique dans l'exercice de vos missions !

Isabelle Raimbault, adjointe à l'action sociale et aux solidarités

ÊTRE HEUREUX 2020

Programme politique et c'est tout !

Lors du vote du budget primitif 2024, l'équipe « Être Heureux » et ses élus ont essayé d'infléchir les choix politiques de l'équipe majoritaire.

Réponse du maire et de ses adjoints : on déroule notre programme politique de la campagne de 2020.

Tout en respectant les convictions pour lesquelles les citoyens ont voté, nous pensons qu'il faut adapter les investissements communaux et revoir les priorités adaptées à une conjoncture et non uniquement en fonction d'un programme, particulièrement lorsque nous traversons des crises sanitaires, énergétiques et politiques qui bouleversent nos sociétés.

La rénovation énergétique des bâtiments communaux par exemple doit être amplifiée : notre souhait de réaliser l'école élémentaire Jules Ferry lors du vote du BP 2022 a été entendu. Pourtant, la majorité n'avait prévu qu'une école rénovée sur ce mandat. Comme quoi, les propositions des élus de la minorité vont dans le sens de l'intérêt général, et contribuent à optimiser les charges de fonctionnement.

Dans ce contexte, mettre 462 000 € pour réaliser « un skate parc » n'est

pas prioritaire à nos yeux cette année. En conseil municipal, nous avons fait d'autres propositions à la majorité. En effet, en 10 ans (2014-2024) l'inflation a dépassé 20%. Ainsi, les budgets (culture, social, subventions aux associations, etc) qui n'ont pas été revalorisés au prorata de l'inflation ont donc baissé.

De plus, lors du mandat précédent, les taux d'emprunts étaient très bas : refus du maire de réaliser des investissements de rénovation des bâtiments communaux comme proposé par la minorité. Maintenant, les taux sont 4 à 5 fois plus élevés, mais il est décidé d'emprunter pour des rénovations importantes comme bientôt à la Cressonnière. Combien cette erreur va-t-elle coûter aux Bartholoméens ?

Depuis le début du mandat, nous sommes présents et force de proposition dans toutes les commissions, sauf pour les choix budgétaires car cela nous est toujours interdit d'accès. Pourquoi ?

La richesse étant dans la diversité, nous croyons dans l'intelligence collective qui n'existe qu'avec l'intégration de tous, citoyens mais aussi élus.

Et vous, quelles seraient vos priorités ? Et si on en discutait ?
eh2020@ville-stbarth.fr

Vos élus Nathalie HERSANT, Ivain BIGNONET et Laurent DANIEL



ST BARTH AVENIR

Où en sommes-nous !

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024 !

Les restrictions sur l'éclairage public dans les communes peuvent être mises en place pour diverses raisons, notamment pour économiser de l'énergie, réduire la pollution lumineuse, protéger la biodiversité nocturne, améliorer la qualité du ciel nocturne et réduire les coûts d'exploitation. Ces restrictions visent souvent à atteindre un équilibre entre la nécessité d'un éclairage public pour la sécurité et la visibilité, et la réduction des impacts négatifs sur l'environnement et la santé humaine.

La qualité des chaussées routières dans les communes est un aspect crucial de l'infrastructure urbaine, impactant la sécurité routière, le confort des usagers, et le coût d'entretien à long terme. Plusieurs facteurs contribuent à la qualité des chaussées routières dans les communes : l'entretien, une bonne planification, un budget suffisant, une bonne conception, une signalisation pertinente...

Et Saint-Barthélemy alors !

L'état de certaines routes n'est plus acceptable (voir des portions de la route de Beaufort par exemple) alors que cette gestion a été confiée maintenant à



ALM (Angers Loire Métropole) qui dispose de plus de moyens d'interventions qu'une commune seule !

Il fait nuit noire dans pratiquement toute la ville alors que des nouvelles technologies de luminaires ont été installées, dossier également piloté par ALM. C'est lugubre, c'est dangereux !

Pourquoi ne peut-on réduire les éclairages au lieu de tout éteindre ? Sans lumière on n'a pas trop la pêche ! Le bon vivre dans une commune c'est un tout. Sur ces deux sujets il nous semble que des actions devraient être entreprises pour remettre Saint-Barthélemy dans la lumière (en gestion maîtrisée) et avec des bons chemins de circulation.

Un nouvelle fois nous demandons que le raisonnable et le soutenable l'emporte sur des décisions trop radicales. Nos remarques sur l'état de la gestion des mauvaises herbes et de certaines zones enherbées ont été entendues. Souhaitons vivement que les engagements formulés soient tenus et continuons ainsi !

Marie-Thérèse BURR, Stéphane VRILLON, Richard PAPIN

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION CLAVERIES-BANCHAIS

Samedi 27 janvier dernier, les adhérents de l'association Claveries-Banchais se sont réunis pour échanger leurs vœux pour la nouvelle année et partager la galette des rois. Toujours en veille quant au bien-être des habitants de son quartier, l'association, qui vient en soutien et en défense des



Yvan HUET (au centre) et les adhérents.

intérêts collectifs, propose également des moments de rencontres entre les habitants. C'est le cas pour ce nouveau rendez-vous convivial et chaleureux proposé par le bureau de l'association, et qui a été particulièrement apprécié par les adhérents du quartier. Ce nouveau rendez-vous sera donc reconduit l'année prochaine.

Si comme eux, vous souhaitez participer à ces rencontres, contactez l'association pour adhérer et nous rejoindre : asso.claveries-banchais@gmail.com

Yvan HUET, Président de l'association, et les membres du bureau, n'attendent que vous !

LES PORTES OUVERTES DE LOISIRS ET CRÉATIONS



Présidentes et présidents fêtés lors du 40^e anniversaire.

Les portes ouvertes auront lieu le samedi 6 avril de 10h à 17h, dans la salle culturelle de la Cressonnière.

Les bénévoles vous feront découvrir les activités (artistiques, ludiques, sportives, culturelles...) des 25 ateliers que vous pouvez découvrir sur le site : www.loisirs-et-creations.fr.

À cette occasion, un don sera remis à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde.

Accueil à la Cressonnière : le mardi de 14h30 à 16h – Tél. : 02 41 93 08 37

CONCOURS DE BELOTE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Union Nationale des Combattants de Saint-Barthélemy-d'Anjou organise un concours de belote ouvert à tous le samedi 2 mars 2024 à 14h, salle de la Gemmetrie.

Inscription à partir de 13h15. Tarif : 7 € / personne. Réservation au 06 80 84 41 05.

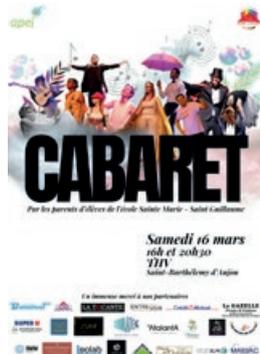
LE CABARET DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE MARIE-ST GUILLAUME

La troupe du Cabaret des parents d'élèves de l'école Sainte Marie-Saint Guillaume vous concocte une nouvelle fois pour cette édition 2024, un spectacle plein de bonne humeur et d'émotions ! Une cinquantaine d'artistes d'un soir danse, chante, joue la comédie, vous fait rire et frissonner pendant plus de 2h pour vous offrir un spectacle de qualité où l'on ne s'ennuie pas une minute !

Samedi 16 mars au THV à 16h ou 20h30. Venez-nous voir !

Tarifs : adultes 10,50 € / enfants 7,50 €. Réservations sur <https://cabaretstemastgui.wixsite.com/stemastgui>

Contacts : Marine au 06 17 04 13 94 ou Cindy au 06 20 09 00 45.



MOI J'DIS ÇA J'DIS RIEN

présente « ÇA DÉGÈNÈRE », pièce écrite par Anne Claire Joubard et mise en scène par « la compagnie du poulpe », le vendredi 1^{er} mars et samedi 2 mars à 20h30 et dimanche 3 mars à 15h, à l'Espace Pierre Audouys. Réservations sur www.helloasso.com. Contact : 06 82 61 47 33 Facebook : @Moi j'dis ça j'dis rien

RÉSULTATS DU JUDOCLUB



Le 27 janvier dernier, trois de nos jeunes judokas participaient au championnat départemental minimes. Deux d'entre eux se sont classés : Lucas 1^{er} et Lise 3^e. Kajetan termine 5^e, ratant de peu la 3^e place.

SAINT BARTHELEMY D'ANJOU



2200 € DE CARTES CADEAUX

Animation Armelle (Réservation conseillée)

06.38.46.23.74

RÉSERVATION MAINTENUE JUSQU'À 13H30

CONCOURS DE BELOTE

Le 13 avril, l'association Échanges et solidarité organise un concours de belote à la Maison de quartier La Paperie. Lots pour tous ! Tarif : 8 € par personne. Inscriptions à 13h30. Pré-inscription par équipe conseillée à partir du 1^{er} mars le mardi et vendredi de 14h à 17h. 2 place du Puy Heaume Tél. : 06 56 76 08 30 echanges.solidarite49@orange.fr

Date limite pour réserver un emplacement pour le St-Barth info de mai-juin 2024 : le 29 février.

Envoi des articles pour le 25 mars au plus tard.

Rubrique réservée aux associations dont la demande de partenariat a été acceptée par la municipalité.

« Avec Domitys, j'ai trouvé le moyen
de **sécuriser ma vie** et de me sentir rassurée. »



Maryse,
institutrice à la retraite.
Découvrez son témoignage.



VOTRE APPARTEMENT

En location du studio au 3 pièces
Avec vos meubles



BIEN ENTOURÉ ET RASSURÉ

Une équipe 24h/24, 7j/7
Dans une résidence sécurisée



BIEN ACCOMPAGNÉ

Une restauration de qualité
Des services et activités à la carte



VENEZ VISITER VOTRE RÉSIDENCE À TRÉLAZÉ
ET ESTIMER VOTRE LOYER

Contactez votre résidence services seniors _____
RÉSIDENCE LES QUERNONS - 68 RUE ANDRÉ GIDE
TRÉLAZÉ
_____ 02 21 01 05 99 ou domitys.fr _____

 **DOMITYS**
vivre l'esprit libre